

Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur

Changements climatiques

Mots clés

politique publique école îlot de chaleur

Face à l'intensification et la multiplication des événements extrêmes, le ministère de l'Éducation nationale s'est doté d'un plan ministériel de gestion des vagues de chaleur qui recense les mesures d'anticipation et de réaction à mettre en œuvre pour protéger les personnels et les usagers et garantir la continuité du service public de l'éducation. Le périmètre d'application de ce dernier concerne les écoles et établissements d'enseignement publics et privés, sous et hors contrat d'association avec l'Etat, des premier et second degré ainsi que les services déconcentrés de l'éducation nationale.

Le plan est organisé en 5 grandes axes : établir un diagnostic du bâti des sites scolaires ; protéger les personnels (adopter les bons réflexes face aux fortes chaleurs, organiser la protection des agents) ; adapter le fonctionnement d'une école ou d'un établissement scolaire ; assurer la continuité pédagogique ; adapter l'organisation des examens.

Pour citer ce document :

Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur, Ministère de l'Éducation Nationale, 2026, 21 p.

Mise à jour de cette
page :
19/10/2026

Ressources pour
comprendre et
transmettre

Format :

Étude (rapport / thèse
...)

Année :

2026

Editeur :

Ministère de
l'éducation nationale
et de la jeunesse

Consulter l'étude

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/plan-ministeriel-de-...>